

Angleterre : le financement de l'enseignement supérieur

Philippe Lane et Serge Plattard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ries/1024>

DOI : 10.4000/ries.1024

ISSN : 2261-4265

Éditeur

France Education international

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2011

Pagination : 19-21

ISBN : 978-2854205916

ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Philippe Lane et Serge Plattard, « Angleterre : le financement de l'enseignement supérieur », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 56 | avril 2011, mis en ligne le 01 avril 2014, consulté le 04 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ries/1024> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.1024>

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2021.

© Tous droits réservés

Angleterre : le financement de l'enseignement supérieur

Philippe Lane et Serge Plattard

- 1 L'année 2010 a été une année déterminante pour l'enseignement supérieur britannique. Lors de la campagne électorale, ce dernier a en effet occupé une place centrale dans les débats : en particulier, les problèmes liés à l'augmentation du nombre de demandes d'inscriptions en première année de licence (entrée sélective), la modification du montant des droits universitaires en première année de licence et la question des étudiants étrangers soumis à visas.
- 2 En mai 2010, lors de sa prise de fonctions, David Willetts, le nouveau ministre conservateur de l'enseignement supérieur et de la recherche, a trouvé les dossiers suivants sur son bureau : l'augmentation des droits d'inscription universitaire en licence, l'articulation entre l'enseignement et la recherche, le « facteur d'impact » dans l'évaluation de la recherche et l'attribution des financements, le financement de la recherche. L'année 2010 a été scandée par :
 - en juin, l'annonce de la baisse du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
 - en octobre, la publication du rapport Browne (Lord Browne est président directeur général de la *Royal Academy of Engineering* et ancien président directeur général de BP), qui établit une liste de propositions permettant de compenser la baisse des fonds versés par l'État aux universités et de permettre à tous les jeunes qui en sont capables de faire des études supérieures, quelles que soient leurs ressources financières ;
 - en octobre, la publication de la revue générale des dépenses publiques ;
 - en novembre, des déclarations ministérielles ;
 - en décembre, l'annonce de coupes budgétaires dans le financement public de l'enseignement dans les universités anglaises.
- 3 Le 20 octobre 2010, la coalition, issue des élections du 6 mai, a préconisé des restrictions budgétaires drastiques qui touchent également le secteur de l'enseignement supérieur.

- 4 Dans le but de satisfaire les exigences qualitatives du rapport Browne et de réduire les dépenses, le gouvernement a entrepris une réforme contestée du paysage universitaire.
- 5 L'annonce de ces réformes, et notamment l'augmentation des frais d'inscription des universités anglaises a suscité de nombreuses réactions et manifestations étudiantes jusqu'au vote de la loi le 9 décembre 2010.
- 6 Cette mesure embarrasse les libéraux démocrates (entre 40 et 45 % des étudiants auraient voté « LibDem ») et alimente de ce fait les premières dissensions au sein de la coalition.

La réduction du budget de l'enseignement supérieur

- 7 La « *spending review* » du 20 octobre 2010 impose une réduction des dépenses publiques de 81 milliards de livre en quatre ans. L'enseignement supérieur est particulièrement touché, puisqu'il subit une baisse de 40 % de ses dotations, contre 19 % en moyenne.
- 8 Cependant, la recherche et certaines « disciplines prioritaires » (santé, sciences, technologies et langues) ont été épargnées par les réformes. Le budget science et recherche a notamment été gelé à son niveau de 2010-11, soit 4,6 milliards de livres par an jusqu'en 2014-15, mais le gouvernement a insisté sur sa volonté d'augmenter le partenariat recherche-entreprises.
- 9 Les budgets pour la formation continue des adultes (250 millions de livres annuels) ainsi que pour l'enseignement primaire et secondaire ont également été maintenus.
- 10 Ces réductions budgétaires interviennent alors que le nombre de places offertes en université est déjà insuffisant du fait de la crise économique et de son effet néfaste sur le marché de l'emploi. Le nombre de demandes d'inscription aux universités a grimpé sans que le nombre de places offertes augmente, au point que deux cent mille étudiants n'ont pu intégrer l'université en septembre dernier.
- 11 L'augmentation des droits d'inscription programmée pour la rentrée 2012 pourrait aggraver le phénomène. De nombreux étudiants pourraient en effet renoncer à prendre une année de césure (« *gap year* ») et venir grossir le rang des demandes d'inscription.
- 12 Cette situation soulève la question des étudiants extra-européens, de plus en plus nombreux à concourir pour les diplômes renommés des universités britanniques. Prêts à payer plus cher leurs frais d'inscription, ces « *overseas students* » représentent une manne financière alléchante pour les universités, au détriment des étudiants britanniques (30 % en moyenne des rentrées provenant des frais d'inscription des universités les plus demandées, allant jusqu'à 62 % pour la *London School of Economics*).

Les modifications du paysage universitaire inspirées par le rapport Browne

- 13 La conjoncture budgétaire a conduit le gouvernement à réformer le financement et le fonctionnement de l'enseignement supérieur, d'une part en faisant voter une loi d'augmentation des frais d'inscription en université, d'autre part en créant le Conseil de l'enseignement supérieur (*Higher Education Council: HEC*), fusion de plusieurs institutions déjà existantes. Un livre blanc devrait bientôt définir les missions de ce nouvel organe.

- 14 Le système actuel, mis en place en 1998 par David Blunkett, impose aux universités une limite dans la fixation de leurs frais d'inscription, limite qui avait déjà été réévaluée en 2004, passant de 1 000 à 3 000 livres. La loi du 9 décembre 2010 confère une plus grande marge de manœuvre aux universités anglaises, qui pourront désormais augmenter leurs tarifs jusqu'à 9 000 livres. Au-delà de 6 000 livres, les universités devront démontrer qu'elles offrent une meilleure qualité d'enseignement qu'aujourd'hui. Comme le suggérait Lord Browne dans son rapport remis en octobre 2010, un système de prêts va être mis en place pour aider les familles, sur lesquelles repose désormais le financement des études dans le supérieur. Chaque étudiant pourra bénéficier d'un prêt à taux fixe versé par l'État. Le remboursement, sur trente ans au maximum, sera exigible en fonction du niveau de salaire atteint à la suite des études (à partir d'un salaire annuel de 21 000 livres, avec des montants variables par tranches de revenu). L'argument avancé est de ne pas faire peser sur les classes les plus défavorisées le coût de l'éducation de l'élite.
- 15 Par ailleurs, l'accessibilité à l'université sera aidée au moyen de bourses échelonnées et distribuées aux étudiants en fonction des revenus familiaux. En outre, les universités devront ratifier un engagement d'accessibilité des études, bien que l'obligation d'aider les plus démunis ait été abolie.
- 16 Cette loi ne s'applique qu'aux universités anglaises, mais aura probablement un impact sur l'ensemble du territoire britannique. Pour maintenir leur rang dans le classement mondial et pouvoir rivaliser en matière d'équipements, les autres universités seront vraisemblablement amenées à pratiquer les mêmes tarifs. Les autorités galloises ont déjà déclaré qu'une augmentation des frais d'inscription est envisagée ; en Écosse la gratuité pourrait être menacée. Aucune décision n'a encore été prise en Irlande du Nord.

Une épreuve pour la coalition

- 17 Si la réforme séduit les universités les mieux classées, qui envisagent d'ores et déjà de demander 9 000 livres de frais d'inscription annuels, elle est largement impopulaire parmi les étudiants. En octobre 2010, plusieurs dizaines de milliers d'étudiants sont descendus régulièrement dans la rue et la presse britannique a suivi avec beaucoup d'attention et d'inquiétude les manifestations et le blocus de certaines universités ou l'occupation de certains locaux emblématiques.
- 18 Il faudra examiner, dans les mois qui viennent, les nouveaux droits d'inscription définis par les universités et les mesures gouvernementales d'accompagnement, ainsi que les conséquences de la règle de diminution de moitié de la population immigrante hors Union européenne, compte tenu de l'apport financier que ces étudiants constituent pour les universités. À plus long terme, se priver de cette population formée en Angleterre pourrait réduire sensiblement l'impact d'un instrument d'influence dont ce pays a su se servir avec beaucoup de talent jusqu'à présent.

INDEX

Index géographique : Angleterre, Royaume-Uni

Mots-clés : enseignement supérieur, financement

Palabras claves : enseñanza superior, financiación

Keywords : higher education, financing

AUTEURS

PHILIPPE LANE

Philippe Lane est attaché de coopération universitaire à l'ambassade de France au Royaume-Uni et professeur invité à l'Université de Cambridge. Il est professeur des universités en linguistique française et a publié dans les domaines de la linguistique textuelle, l'édition et la librairie, la coopération culturelle et scientifique.

SERGE PLATTARD

Serge Plattard est conseiller pour la science et la technologie à l'Ambassade de France au Royaume-Uni. Il était précédemment le directeur-fondateur de l'Institut européen de politique spatiale (ESPI) à Vienne (2004-2007). Après avoir été conseiller pour la science et la technologie à l'ambassade de France à Tokyo puis à Washington, il a dirigé les relations internationales du CNES et a enseigné à l'ESSEC la gestion de l'innovation et la politique industrielle. Il est l'auteur de nombreuses publications scientifiques et d'articles de politique scientifique.